**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**Honneur- Fraternité-Justice**

**Ministère de la santé**

**Structure: CNAM**

**Budget : 2015**

**AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS**

1. Le Directeur Général de la CNAM, agissant au nom et pour le compte de la CNAM, exécute, au titre de l’année 2015, dans le cadre du Budget d’Investissement, un programme de passation de marchés publics.
2. Les acquisitions, par voie d’appels d’offres concernent les domaines suivants :
   * Travaux:

-Construction d'une Polyclinique à Nouakchott.

-Construction d'une agence de la CNAM à Nouadhibou.

-Construction d'une agence de la CNAM à Kiffa.

* + Fournitures :

-Fournitures et services courant de la CNAM 2015 (consommables informatiques et fourniture de bureau).

* + Services de consultants :

-Suivi travaux de construction siège de la CNAM.

-Suivi travaux de Construction d'une Polyclinique à Nouakchott.

-Suivi travaux de Construction des agences de la CNAM à Nouadhibou et à Kiffa.

1. Les avis spécifiques de passation de marché seront publiés, à partir de 10/03/2015, dans le journal Horizons, le bulletin officiel des marchés publics et le site de la CPMPSS.
2. Les marchés seront passés conformément aux dispositions de la loi n°2010-044 du 22 /07/2010 portant Code des Marchés Publics et ses textes d’application.
3. Les soumissionnaires potentiels : i) entrepreneurs de travaux, ii) fournisseurs de biens & d’équipements, iii) prestataires de services intellectuels (consultants), qualifiés et satisfaisant aux critères d’éligibilité, sont priés de manifester leur intérêt à la CNAMen envoyant, au plus tard le 10/03/2015 à 12H00 heures locales, à l’adresse suivante, leur dossier de candidature comportant leurs références pour des travaux, fournitures/équipements, ou prestations de services de nature, taille et/ou complexité similaires :

**Adresse postale : CNAM**  **Boîte Postale n° :** 5019 **Tél :** 00 222 45 24 31 98, **Fax : 00 222 45 24 32 05** **E-mail :** [elhacen.mr@cnam.mr](mailto:elhacen.mr@cnam.mr)

Toute demande de renseignement complémentaire devra être envoyée à l’adresse susmentionnée.

**Le Directeur Général de la CNAM**